



8 RUE CLAUDE LEVY
45073 ORLEANS CEDEX 2
TÉL. 02 38 66 36 81
FAX 02 38 66 76 22

« LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT »

**Association régie par les dispositions de la loi
du 1^{er} Juillet 1901**

64 Route d'Olivet

45100 ORLEANS

EXERCICE 2009

Clos le 31 Décembre 2009

RAPPORTS PRESENTES

PAR

L'EURL SECVAL

Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2009

Clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «**Association Loiret Nature Environnement** », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



...

.../...

- 2 -

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants : nous nous sommes attachés à vérifier les assertions de flux, de soldes et de présentation concernant les subventions octroyées à votre association.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes : nous n'avons pas eu communication de ce rapport et nous ne pouvons émettre d'opinion quant aux informations présentées dans le présent rapport.

Orléans, le 26 Février 2010

Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,



EURL SECVAL
Représentée par **Nathalie BONNET**

COMPTE DE RESULTAT

en €

CHARGES		2009	2008	PRODUITS		2009	2008
60-ACHATS	Achats pour revente et éditions Variation de stock Eau, électricité, chauffage Carburant Fournitures, petits équipements	1 609,04 3 999,08 1 116,87 1 051,31 10 652,93	27 521,40	70-VENTES	Ventes diverses Animations et formations Inventaires et expertises Conventions avec communes Remboursement déplaçts, frais d'envoi	2 652,00 33 454,02 79 555,15 39 293,20 13 605,57	165 539,20
61-SERVICES EXTERIEURS	Prestations de services Locations et crédit bail Entretien et maintenance Assurances Documentation et abonnements Frais de séminaires	114 737,07 1 768,76 5 674,18 3 472,30 1 905,28 550,00	105 282,23	71-PRODUCTION STOCKEE	(variation de stock)		-1 445,73
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	Honoraires Salons, conférences, expos, concours Frais déplacements, missions, réception Affranchissements Téléphone Services bancaires Adhésions et cotisations diverses	3 120,40 2 132,13 26 727,47 4 408,93 3 261,12 400,42 170,00	39 867,82	74-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	Municipalités (23 communes) DIREN aide au fonctionnement associatif	6 262,00 6 500,00	12 718,00
63-IMPOTS ET TAXES	Taxes / salaires et formation professionnelle Taxe foncière Taxes diverses	22 002,02 1 028,00 478,20	22 738,38	-SUBVENTIONS & CONVENTIONS SUR POSTES	Minist. Envir. - gestion Réserve Naturelle Département - animation Réserve Naturelle AGEFIPH aide	108 000,00 25 600,00 4 792,26	129 305,70
64-CHARGES DE PERSONNEL	Salaires bruts Variation provis. pour congés payés et RTT Charges sociales Organismes formation Gratifications aux stagiaires	276 753,21 14 839,00 91 889,89 828,60 3 662,78	342 457,62	75-PRODUITS DE GESTION	Cotisations Droits d'auteur Remboursements Formations et divers	6 145,00 7 846,40 5 541,13	13 920,87
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	Cotisations (dont Nature Centre / FNE) Droits d'auteurs, dons et divers	947,10 15 096,45	6 327,86	76-PRODUITS FINANCIERS			2 438,11
66-CHARGES FINANCIERES				77-SUBVENTIONS SUR OPERATIONS	Région Convention Verte DIREN (conc.scol.+valmare+PLGN+Nat.2000) EUROPE-LEADER (val mare) EUROPE-LEADER régul plan de gest. Rés.Na Agglo d'Orléans (zéro pesticide) Agence de l'Eau (zéro pesticide) Conseil Général (zéro pesticide) DRASS (zéro pesticide) Fond. Nat.& Déc.(zéro pesticide) ADEME (pull over plus) CEMEX mécénat caméra balbuzard Autres subventions	70 400,00 22 500,00 46 871,23 -2 567,93 21 703,00 20 176,21 12 000,00 7 000,00 3 000,00 6 000,00 10 000,00 1 000,00	232 738,15
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES				77-AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	Quote part annuelle subv d'investissement Dons divers	12 104,44 7 008,66 280,00	10 298,18
68-DOTATIONS ET PROVISIONS				78-REPRISES DE PROVISIONS			0,00
689-ENGAG. A REALISER S/ SUBV. ATTRIBUEES				789-REPORT RESSOURC.NON UTILISEES/SUBV. ATTRIBUEES	Agence de l'Eau animation (val mare) Agence de l'Eau (zéro pesticide) Fondation de France (balbuzard)	11 125,00 51 442,50 10 000,00	108 112,50
TOTAL DES CHARGES		641 708,91	669 207,93	TOTAL DES PRODUITS		653 421,27	673 624,98
Résultat de l'exercice (excédent)		11 712,36	4 417,05	TOTAL GLOBAL		653 421,27	673 624,98
TOTAL GLOBAL		653 421,27	673 624,98			653 421,27	673 624,98

COMMUNES
Ascoux
Bou
Chalette s/ Loing
la Chapelle St Mesmin
Chateaufort s/ Loire
Chécy
Chilleux aux Bois
Combleux
Dadonville
Jargeau
Ligny le Ribault
Mardié
Mareau aux prés
Malesherbes
Montargis
Orléans
St Hilaire St Mesmin
St Jean de Bray
St Jean de la Ruelle
St Jean le Blanc
St Privé St Mesmin
Semoy
Villenaundeur

LNE – ANNEXES clôture des comptes 2009

Règles et méthodes comptables

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

Provision pour Indemnités de fin de carrière

Il n'a été constitué aucune provision en ce sens.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement prévues pour dépréciation des immobilisations sont :

• Logiciels	3 ans
• Immeuble	20 ans
• Aménagement des locaux	10 ans
• Installations, agencements de sites	5 ans
• Véhicules	5 ans
• Matériels de bureau	5 ans
• Matériels informatiques	3 ans
• Matériels d'ameublement	5 ans
• Autres matériels et outillages	5 ans
• Matériels d'animation	3 ans

Immobilisations

Tableau des immobilisations	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
LOGICIELS	8 173,05			8 173,05
TERRAINS	12 498,31			12 498,31
LOCAUX	68 602,06			68 602,06
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	9 219,96	30 610,69	9 219,96	30 610,69
AMENAGEMENTS DE SITES	68 262,68		16 696,93	51 565,75
VEHICULES	21 716,00			21 716,00
MATERIELS DE BUREAU	1 672,03		219,51	1 452,52
MATERIELS MICRO-INFORMATIQ.	30 199,84	1 910,55	10 209,57	21 900,82
MATERIELS D'AMEUBLEMENT	9 009,10			9 009,10
AUTRES MATERIELS & OUTILLAG.	16 394,31	485,88	1 121,57	15 758,62
MATERIELS D'ANIMATION	30 435,80	4 332,80	2 454,15	32 314,45
TOTAL	276 183,14	37 339,92	39 921,69	273 601,37

Tableau des amortissements	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
LOGICIELS	7 770,24	402,81		8 173,05
TERRAINS				0,00
LOCAUX	62 313,52	3 430,10		65 743,62
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	9 219,96	958,16	9 219,96	958,16
AMENAGEMENTS DE SITES	68 262,68	0,00	16 696,93	51 565,75
VEHICULES	16 815,42	1 680,20		18 495,62
MATERIELS DE BUREAU	1 672,03	0,00	219,51	1 452,52
MATERIELS MICRO-INFORMATIQ.	26 798,28	2 855,72	10 209,57	19 444,43
MATERIELS D'AMEUBLEMENT	8 572,93	166,40		8 739,33
AUTRES MATERIELS & OUTILLAG.	14 980,37	768,54	1 121,57	14 627,34
MATERIELS D'ANIMATION	29 497,29	1 404,33	2 454,15	28 447,47
TOTAL	245 902,72	11 159,39	39 921,69	217 647,29

Subventions d'équipements

Elles suivent les mêmes principes que les immobilisations qu'elles financent, aussi bien pour la date de mise en service, que la durée d'amortissement.

subventions d'équipement	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
report	112 653,78			112 653,78
DIREN 1994 panneaux RSV	729,01		729,01	0,00
DIREN 1994 imprim HP660 couleur	243,92		243,92	0,00
Financts 1997 Observat. Croix Micy	11 131,67		11 131,67	0,00
DIREN 1996 panneaux RSV	4 344,79		4 344,79	0,00
DIREN 1999 micro pentium3	1 085,44		1 085,44	0,00
DIREN 1999 imprim Canon BJC	196,96		196,96	0,00
MAIF 2002 observat. Croix de Micy	8 088,02		8 088,02	0,00
Département RénovMNE (à recevoir)		4 760,00		4 760,00
Ville d'ORLEANS RénovMNE		19 000,00		19 000,00
Dons LNE (reçu 2008) RénovMNE		5 420,00		5 420,00
Dons LNE (reçu 2009) RénovMNE		3 297,00		3 297,00
REGION CVerte RénovMNE		12 000,00		12 000,00
REGION CVerte Autres invest.2009		1 910,55		1 910,55
REGION CVerte Autres à réaliser		6 089,45		6 089,45
DIREN 2009 véhic Kangoo RSV		15 000,00		15 000,00
TOTAL	138 473,59	67 477,00	25 819,81	180 130,78

amortiss des subv d'équipement	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
report	108 499,95	2 799,24		111 299,19
DIREN 1994 panneaux RSV	729,01		729,01	0,00
DIREN 1994 imprim HP660 couleur	243,92		243,92	0,00
Financts 1997 Observat. Croix Micy	11 131,67		11 131,67	0,00
DIREN 1996 panneaux RSV	4 344,79		4 344,79	0,00
DIREN 1999 micro pentium3	1 085,44		1 085,44	0,00
DIREN 1999 imprim Canon BJC	196,96		196,96	0,00
Financts divers RénovMNE		749,00		749,00
REGION CVerte Autres invest.2009		468,18		468,18
TOTAL	126 231,74	4 016,42	17 731,79	112 516,37

Fonds dédiés

nature des fonds	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager
Fondation de France (balbuzard)	10 000,00	0	10 000,00	0
Agence de l'Eau (Val mare)	22 250,00	0	11 125,00	11 125,00
Agence de l'Eau (Zéro pesticide)	51 442,50	0	51 442,50	0
Ville d'Orléans (rénov MNE)	19 000,00	0	19 000,00	0
Dons (rénov MNE)	5 420,00	0	5 420,00	0
Cemex (caméra balbuzard)	0	10 000,00	0	10 000,00
TOTAL	108 112,50	10 000,00	96 987,50	21 125,00

Stocks

Comme annoncé fin 2008, l'activité « boutique » a été arrêtée en 2009. Les stocks et les provisions pour dépréciations enregistrées au 31/12/08 ont donc été sortis du bilan au 31/12/09.

Provision pour congés payés et RTT

Elle est calculée par salarié en fonction du nombre de jours acquis restant au 31 décembre.

Le salaire brut de décembre sert de référence, il est multiplié par le nombre de jours acquis et divisé par 26 (*), auquel est appliqué le taux de charges patronales et fiscales du salarié constaté au cours de l'année.

Pour les CDD faisant encore partie des effectifs au 31 décembre il a été tenu compte des 10% d'indemnités de précarité.

provision pour CP, RTT, précarité	valeur brute à l'ouverture	Provision	Reprise	Valeur brute à la clôture
en jours	253,50	330,32	253,50	330,32
montant brut	15 828,00	26 193,00	15 828,00	26 193,00
charges	7 308,00	11 782,00	7 308,00	11 782,00
TOTAL	23 136,00	37 975,00	23 136,00	37 975,00

(*) 52 semaines /12 mois = 4,33 semaines travaillées par mois. Droit à congés = 5 semaines x 6 jours. 6 jours par semaine x 4,33 semaines = 26 jours travaillés par mois.

Charges et Produits constatés d'avance

Charges, pour 2 148,14€. Il s'agit de :

d'abonnements et adhésions 2010 pour 510,95€, d'une cotisation à la convention collective CNEA 253€, d'abonnements à GDF/EDF/France télécom pour 45,99€, d'un contrat de location pour 83,72€ et d'une réalisation de panneaux (Publigraphe) prévu pour 2010 pour 1254,48.

Les produits, pour 150,00€. Il s'agit de :

d'adhésions 2010 à l'association.

Charges à payer et Produits à recevoir

Charges à payer, pour 20 700,51€. Il s'agit de :

d'une provision de 3 000€ pour frais d'organisation de concours scolaire (printemps 2010) financé 2009. d'une provision de 7 000€ pour terminer un travail financé par le Plan Loire Grandeur Nature. de 3 factures (Aquisti et Charron) sur le projet « Zéro pesticide » pour un total de 6 058,25€. d'une facture (le Girouet) lié au projet « Pull Over Plus » de 1 642,26€. d'une provision pour honoraires Commissaires aux comptes de 3 000€.

Les produits à recevoir pour 7 553,00€. Il s'agit de :

de facturations à établir auprès de 5 communes pour des prestations engagées en 2009 (projet « Zero pesticide »).

Créances et dettes

comptes	Etat des créances	Montant	à un an	à plus d'un an
	<u>Autres créances clients</u>			
411100	factures animation et autres prestations	49 267,41	49 267,41	
416100	clients douteux ou litigieux	5 643,00	5 643,00	
	<u>Personnel et cptes rattachés</u>			
425200	avances permanentes	457,36	457,36	
431500	CPAM IJ versées	120,22	120,22	
441agefiph	AGEFIPH	1 205,58	1 205,58	
441uniform	UNIFORMATION	2 894,00	2 894,00	
	<u>Avoirs fournisseurs</u>			
401pos				
	<u>Avances versées frs</u>			
409100		150,00	150,00	
	<u>Subventions à recevoir</u>			
441100	SUBV DIVERS(Ademe 6000€, Fond.N.&Déc.3000€)	9 000,00	9 000,00	
441aelb	AGENCE DE L'EAU	20 176,21	20 176,21	
441cgene	DEPARTEMENT	4 760,00	4 760,00	
441cregion	REGION	12 040,00	12 040,00	
441diren	DIREN	6 994,36	6 994,36	
441europe	SUBV EUROPEENNES (leader+feader)	57 883,30	57 883,30	
441mairies	SUBV MAIRIES (Orléans)	3 000,00	3 000,00	
	<u>Autres créances</u>			
478100	Reverst divers	40,00	40,00	
	TOTAL	173 631,44	173 631,44	0,00

comptes	Etat des dettes	Montant	à un an	à plus d'un an
	<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u>			
401100	Fournisseurs divers	3 697,26	3 697,26	
401adm	Ad'missions	3 364,82	3 364,82	
401c45	Copie 45	3 717,16	3 717,16	
401cho	P.CHOPIN	538,20	538,20	
401cou	C.COUDRAY	1 000,00	1 000,00	
401dserv	Domicile service	222,00	222,00	
401mil	MILAN	93,35	93,35	
401ora	ORANGE	10,52	10,52	
401pos	PUBLIGRAPHIE	877,62	877,62	
401mf	RNF	45,00	45,00	
404div	Frs d'immobilisations	19 521,99	19 521,99	
408100	Factures non parvenues	25 902,25	25 902,25	
	<u>Personnel et cptes rattachés</u>			
401PASB	Personnel administr stagiaire bénévoles	538,29	538,29	
	<u>Charges sociales</u>			
428600	dettes provisions sur charges de personnel	10 043,00	10 043,00	
431000	URSSAF	8 632,00	8 632,00	
437500	IRCANTEC	1 256,56	1 256,56	
437350	CDC/CNP	2 737,32	2 737,32	
437400	ASSEDIC	4 709,00	4 709,00	
437600	APRI	599,00	599,00	
	<u>Impôts et taxes</u>			
447110	Taxe sur les salaires	800,00	800,00	
447300	Taxe FPC	3 064,00	3 064,00	
	<u>Autres dettes</u>			
467250	Conseil Général (diff de règl)	2 439,67	2 439,67	
491100	prov pour dépréciation des comptes clients	5 643,00	5 643,00	
	TOTAL	99 452,01	99 452,01	0,00

Autres informations :

Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants (loi du 23/05/2006) :

Les trois plus hauts cadres dirigeants comprennent les cadres dirigeants au sens de l'article L 212-15-1 du code du travail ainsi que les dirigeants de droits.

Compte tenu de la présence d'une seule personne rémunérée ayant la délégation de signature, il n'est pas communiqué, pour des raisons de confidentialité, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants.

RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2009

Clos le 31 décembre 2009

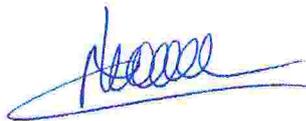
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association « **Association Loiret Nature Environnement** », nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du code de commerce.

Orléans, le 26 Février 2010

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans



EURL SECVAL
Représentée par **Nathalie BONNET**